

## **Eric Brottier**

Ingénieur des Arts et Métiers

Technicien-Conseil pour le Ministère de la Culture

09, Rue de Louvois

51150 BOUZY

☎ 03 26 58 45 60

brottier.eric@orange.fr

Région :	Auvergne – Rhône-Alpes
Département :	Ardèche
Localité :	ANNONAY
Édifices :	Église Notre Dame : orgue de tribune Église Notre Dame : orgue de chœur, au sol dans l'abside Église St Joseph du Cance : orgue de tribune Église St François d'Assise : orgue au sol dans l'abside
Nature de l'opération :	Constat d'état des instruments et préconisations.
Date :	6 mai 2019
Personnes présentes :	Cyrielle Bayon, adjointe à la culture Denis Bouffin, Directeur des affaires culturelles Annonay et Annonay Rhône Agglo Patrick Charrier, Président de l'association "renouveau des orgues d'Annonay" Michel Marthouret, organiste et vice-président de l'association "renouveau des orgues d'Annonay" Nadine Basini, assistante de Denis Bouffin Régis Vermorel, DRAC de Lyon, ingénieur du patrimoine Eric Brottier, technicien-conseil territorialement compétent

## **COMPTE-RENDU**

## 1. Objet de la visite

La visite présente un double objectif :

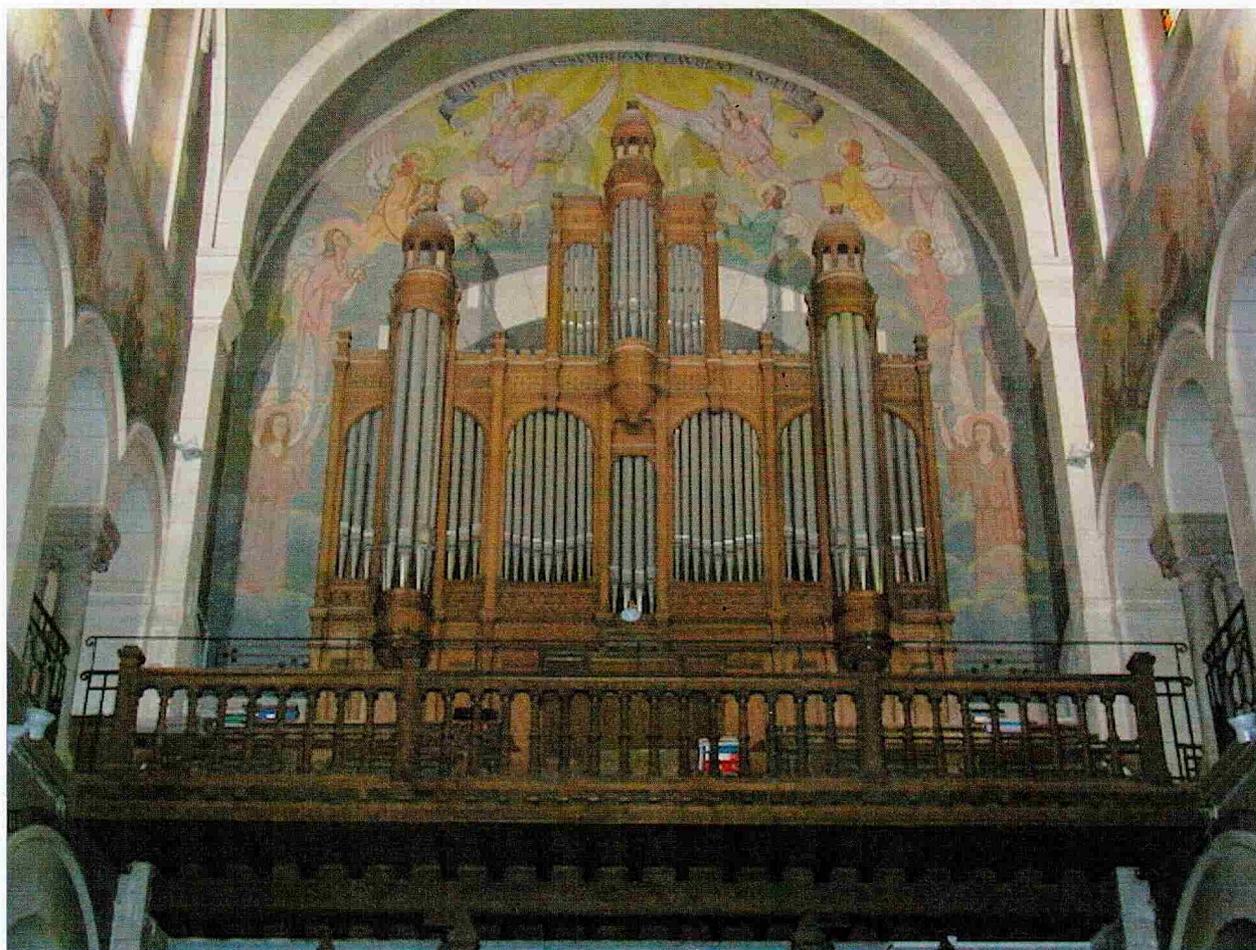
- Établir un constat d'état des orgues des trois églises appartenant à la ville d'Annonay,
- Formuler des propositions d'action pour les trois orgues concernés en définissant une priorité d'action, notamment en faveur d'interventions limitées à court terme.

*Remarque.*

Une visite antérieure de ces trois instruments a été faite par mes soins le 12 septembre 2002, incluant également l'orgue de chœur de l'église Notre Dame. A cette époque, il était notamment envisagé de prioriser une action en faveur de l'orgue de tribune Cavaillé-Coll de l'église Notre-Dame, une étude préalable à la restauration de cet instrument avait d'ailleurs été proposée à la DRAC (à cette époque elle aurait été maître d'ouvrage des travaux), mais cette étude n'a pas été effectuée.

Il avait été proposé également une intervention très limitée sur l'orgue de chœur (travaux à valeur 11/2002 de 4543,68 € ht sur devis du facteur d'orgues Michel Jurine). Ces travaux furent approuvés par délibération de CM en date du 10/11/2003.

## 2. Orgue de tribune de l'église Notre-Dame.



**Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

## 2.1. Jalons historiques, composition.

Les renseignements suivants puisent dans l'inventaire régional rédigé par l'organologue Pierre Marie Guéritey.

L'orgue est construit à l'origine par A. Cavallé-Coll pour remplacer l'ancien orgue Callinet de l'église Notre-Dame, aujourd'hui à la chapelle des Usines de Vidalon.

La composition de l'orgue de Cavallé-Coll était la suivante (Harmoniste P. Veerkamp):

Grand Orgue (56 n.)	Récit expressif (56 n.)	Pédale (30 n.)
Bourdon 16'	Viole de Gambe 8'	<i>par emprunts</i>
Bourdon 8'	Voix Céleste 8'	Soubasse 16'
Montre 8'	Cor de nuit 8'	Flûte 8'
Salicional 8'	Flûte octavante 4'	Basson 16'
Flûte harmonique 8'	Basson 16'	Trompette 8'
Prestant 4'	Trompette 8'	
Flûte douce 4'	Basson Hautbois 8'	
Doublette 2'	Voix Humaine 8'	
Tir G.O.mr RE/ Appel GO/Ace. RE/G.O./ AN RE.		
Orage /Trémolo /Expression (Bascule).		

(On remarque l'absence d'anches au grand orgue).

Après la démolition de l'ancienne église Notre-Dame, cet orgue fut installé en 1912 par Mutin successeur de Cavallé-Coll dans la nouvelle église, ayant été édifée de 1904 à 1906.

L'instrument n'est plus dans son état d'origine. il a été une première fois transformé par Charles Mutin à la faveur de son transfert dans la nouvelle église Notre Dame. Une machine Barker est installée au grand-orgue, des jeux sont ajoutés ou modifiés, mais l'ensemble de ces modifications est exécuté dans une relative continuité de tradition avec l'œuvre de Cavallé-Coll ; pour l'ajout de jeux, on peut supposer que l'instrument a besoin d'être étoffé dans le cadre du transfert dans un édifice plus grand.

Les transformations suivantes sont alors effectuées :

- G.O. :

- Plein jeu IV à la place de Doublette 2'

- Récit :

- Addition d'un clairon harmonique 4' ;

- Gambe 8' : remplacement des 12 basses en bois par des tuyaux de métal enfermés dans la boîte expressive du Récit.

- Cor de nuit : les 12 basses sont enfermées dans la boîte expressive du Récit.

- Pédale :

- Addition d'une Contrebasse 16' dédoublée en Basse 8'.

- Mise en place d'une machine Barker avec octave grave et octave aiguë.

Sous l'impulsion du titulaire de l'époque, la maison Michel Merklin & Kuhn intervient en 1932 et 1963. Il en résulte une modification de la composition allant dans le sens d'une "baroquisation" : ajout d'un plein-jeu de récit, pose d'une sesquialtera au grand-orgue, entre autres, visent à vouloir élargir le répertoire jouable, sur l'instrument. En 1976, le facteur Micolle apporte également quelques aménagements de jeux, dont notamment le rétablissement d'une Voix Humaine au Récit en remplacement d'une trompette 8, posée par Merklin en 1963, à présent déposée dans le clocher derrière l'orgue.

L'ensemble des transformations de ces diverses époques sont les suivantes :

- En 1932, lors du relevage par Michel Merklin & Kühn, la flûte douce 4' du G.O. est remplacée par une doublette.
- Grand orgue: la Doublette de 1932 est remplacée par une Quarte de Nazard.
- Le Salicional de Cavallé-Coll par une Sesquialtera.
- Récit: Le Basson 16' et la Voix Humaine de Cavallé-Coll sont remplacés respectivement par un Plein Jeu IV et une Trompette 8'.
- Le basson 16' est installé à la Pédale avec dédoublement électropneumatique en 16-8-4.
- Enfin, en 1976, la Trompette 8' du Récit (de M.M.K.) a été remplacée par une Voix Humaine.



*La console de l'orgue (Cliché EB de 2002).*

---

### **Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

Cet orgue est classé par arrêté ministériel du 24-11-1980.

La composition de cet instrument est désormais la suivante :

Grand Orgue (56 n.)	Récit expressif (56 n.)	Pédale (30 n.) par emprunts	
Bourdon 16'	Viole de Gambe 8'	Contrebasse 16'	Dédoublement
Bourdon 8'	Voix Céleste 8'	Basse 8'	
Montre 8'	Cor de nuit 8'	Flûte 16'	Emprunt GO
Prestant 4'	Flûte octaviane 4'	Flûte 8'	
Flûte harmonique 8'	Plein Jeu IV	Basson 16'	Dédoublement
Plein Jeu IV	Trompette 8'	Basson 8'	
Quarte de Nasard 2'	Basson Hautbois 8'	Basson 4'	
Sesquialtera II	Voix Humaine 8'		
	Clairon Harmonique 4'		
GO/Ped, Rec/Ped, Appel GO, Rec16/GO, Rec/GO, Rec4/GO, An RE, An/Ped			
Expression par bascule, Trémolo			

## 2.2. Constats d'état.

### 2.2.1. Transformations subies par l'instrument par le passé

En dépit de ces diverses campagnes visant à faire évoluer l'œuvre initiale de Cavallé-Coll dans le sens d'un orgue "à tout jouer", l'harmonie des jeux originels ne semble pas avoir été modifiée (tout au moins significativement : car on ne peut préjuger exactement de l'intervention de Charles Mutin sur l'harmonie lors du transfert en 1912). Il en résulte une indéniable qualité sonore de l'ensemble illustrant encore en majorité l'esthétique de Cavallé-Coll-Mutin.

### 2.2.2. État actuel.

Une courte visite ne permet pas de dresser un constat d'état d'un instrument de cette ampleur et sur lequel sont identifiables diverses interventions qui l'ont modifié. Seule une étude préalable à la restauration d'un tel instrument permettrait de répondre à cet objectif.

En l'état actuel l'orgue n'est plus entretenu et les utilisateurs ont renoncé à l'emploi de cet orgue. La quantité de fuites qui affecte l'instrument ne permet plus de jouer les jeux en ensembles. En 2002 je soulignais déjà que la mécanique des notes de Grand orgue, en dépit de la présence d'une machine pneumatique, était très dure à jouer et que la qualité des jeux postérieurs à Cavallé-Coll et Mutin n'était pas au niveau des jeux originels.

Il apparaît néanmoins que les matériels remontant à l'époque Cavallé-Coll et Mutin sont dans un état archéologique de conservation satisfaisants. Il n'en est pas de même des éléments plus récents, notamment en raison des technologies employées.

## 2.3. Mesures à envisager sur cet instrument

Cet orgue qui jouait encore un peu en 2002 n'est pratiquement plus utilisé aujourd'hui.

Néanmoins dans l'attente d'une restauration approfondie largement méritée par cet instrument, il a été possible de redonner significativement de la voix à cet orgue en faisant fonctionner l'orgue simultanément avec la turbine et les pompes à pied disposées derrière l'orgue.



Cet essai a permis d'entendre à nouveau un orgue certes fatigué mais utilisable en ensembles ce qui a été ressenti par les personnes présentes comme une redécouverte de cet instrument jugé comme inutilisable.

C'est pourquoi, ma préconisation est la suivante :

L'essai réalisé met en évidence, comme le met en évidence la photo précédente, que le réservoir primaire de Cavallé-Coll, ainsi que ses pompes sont encore efficaces. L'état des peaux est honorable. Avec la seule turbine en fonctionnement, la table du réservoir ne montait plus ; avec l'action des pompes en plus, le réservoir monte et l'orgue retrouve des capacités de jeu.

La turbine et le régulateur de facture sont vétustes. De plus, le régulateur semble restreindre le débit de vent qu'aurait pu délivrer la turbine. Je préconise donc de faire remplacer ces deux éléments par un nouveau régulateur associé à une turbine plus puissante, de façon à augmenter significativement le débit d'air insufflé dans les réservoirs. Cette mesure peu coûteuse permettrait de réutiliser l'instrument de façon provisoire, ce qui ne doit pas faire perdre de vue qu'une restauration complète reste indispensable.

Le facteur d'orgues Michel Jurine a cessé, vu l'état très dégradé de l'orgue, d'entretenir l'instrument à partir de 2016, ce que l'on peut comprendre. Il serait en revanche opportun de demander au facteur de bien vouloir remplacer la turbine et régulateur comme indiqué ci-dessus. Cet investissement limité (de l'ordre de 6 000 € HT) serait de toute façon un acquis qui se déduira des coûts de restauration futurs. Il y a donc tout intérêt à l'anticiper.

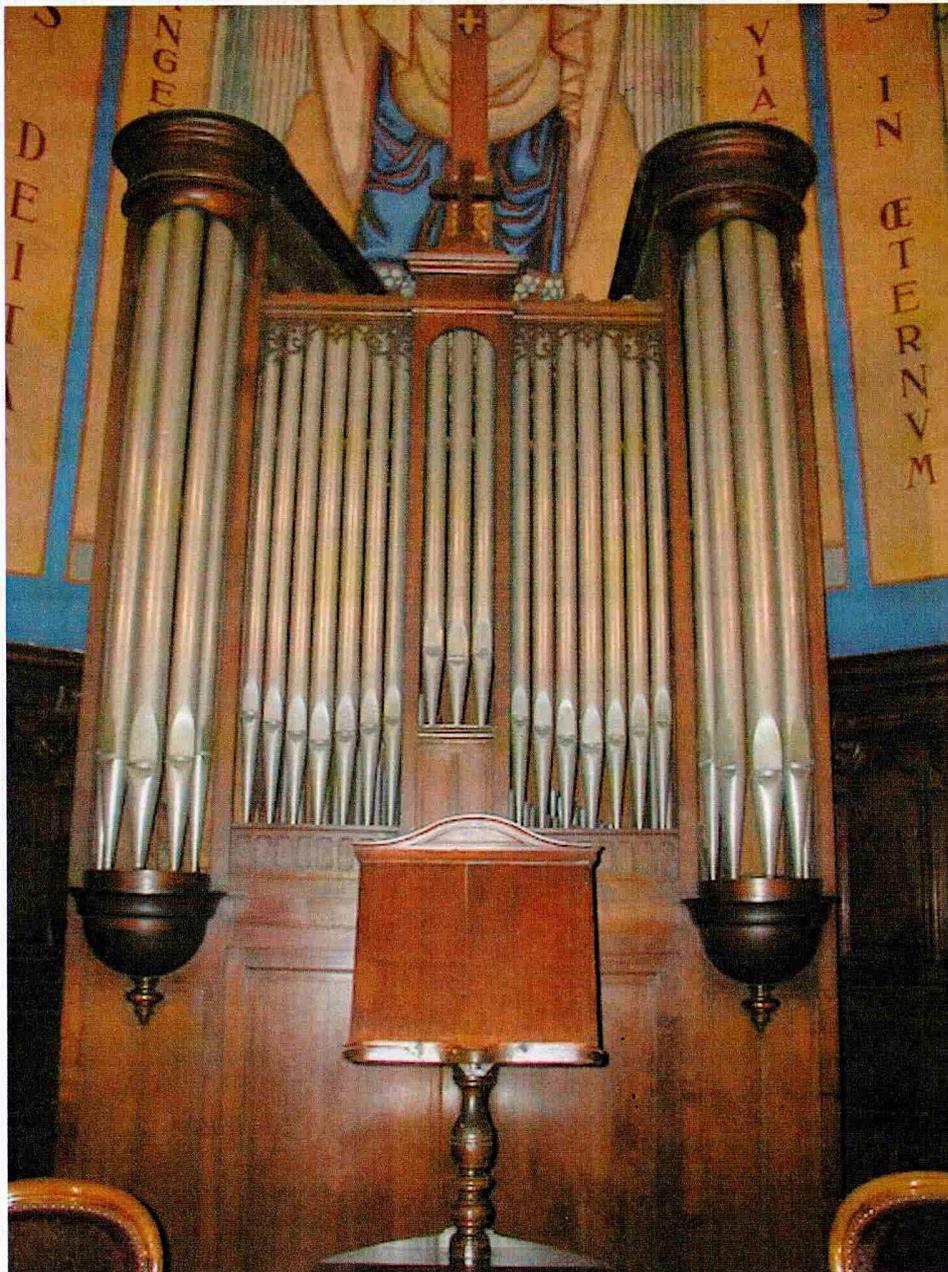
---

### **Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

### 3. Orgue de chœur de l'église Notre-Dame.



Cet instrument est classé MH par arrêté du 24/11/1980.

#### 3.1. Jalons historiques.

Construit par Ducroquet en 1848, cet orgue est démonté et déplacé dans la nouvelle église Notre-Dame et remonté sans modifications par la maison Mutin. Un relevage est effectué en 1932 par les Ets Michel Merklin & Kuhn qui placent une boîte expressive, posent un jeu d'Unda Maris, et fournissent une turbine électrique.

En 1976, L'Unda Maris est remplacé par Jeu de Nazard et la boîte expressive est supprimée (Travaux effectués par Michel Jouve Facteur à St-Amour).

---

#### Eric Brottier

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

### 3.2. Description succincte de l'instrument, composition.

A l'occasion du programme de travaux proposé en 2002 sur cet orgue de chœur, Michel Jurine accompagnait son devis d'intervention d'un rapport descriptif très bien documenté de l'instrument. Je reproduis ci-dessous les éléments de ce rapport qui constitue non seulement un descriptif précis mais également un constat d'état sanitaire qui reste encore valable aujourd'hui dans la mesure où les travaux conseillés à l'époque sont restés très minimalistes.

En effet, ainsi que l'indique Michel Jurine dans ce devis, il écrit :

*« ... Il s'agit pas d'une restauration, mais d'un travail permettant une utilisation régulière et fiable de l'instrument... »*

*L'orgue de chœur de l'église Notre-Dame a été construit par la maison DAUBLAINE CALLINET de Paris en 1848 (comme en témoigne l'inscription figurant sur le mi1 du jeu de Montre). Cette célèbre manufacture d'orgues parisienne était alors la propriété de M. Pierre DUCROQUET, riche commissaire-priseur parisien; l'entreprise avait une succursale à Lyon, rue de la Reine.*

*Cet orgue de chœur, comme le grand orgue de tribune, provient de l'ancienne église Notre Dame. Il a été transféré dans le chœur de la nouvelle église en 1912 par le facteur Charles MUTIN.*



*La console de l'orgue de chœur*

---

#### **Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

*Sa composition est la suivante :*

*Clavier de 54 notes et pédalier de 17 notes en tirasse fixe*

*Montre 8*

*Bourdon 8*

*Prestant 4*

*Doublette 2*

*Nazard 2 2/3 en basse et dessus*

*Hautbois à do 3*

*Basson de do 1 à si 2*

*Appel et renvoi du Basson-Hautbois par pédales au pied.*

*La console est disposée latéralement. Le tracé mécanique utilise : pilote /équerre/ vergette/ équerre. Le toucher est de bonne qualité. Le clavier présente la particularité d'avoir des touches de plus en plus longues en allant vers les dessus afin de pouvoir renvoyer les mouvements mécaniques à l'oblique et de ne pas utiliser d'abrégé. Le point de réglage, unique, est constitué d'un écrou de cuir en sortie de sommier. Les embouts de vergettes en laiton sont d'un modèle original et peu courant. La tirasse fixe passe par un abrégé en bois traditionnel et une série de balancier sous les 17 premières notes du clavier. Le clavier est aujourd'hui plaqué en plastique. Les traces d'une pédale expressive, sorte de cuillère, prouvent que l'ensemble de la tuyauterie, à l'exception de la façade, était enfermée dans une boîte expressive : ceci explique l'espace large qui sépare la façade du sommier.*

*Le sommier porte une étiquette donnant le numéro de fabrication : « N° 64, sommier, Annonay ». Il est chromatique sauf pour la première octave qui est diatonique. Le tampon de laye utilise un système de fermeture original avec écrou en laiton. Les soupapes sont collées en queue. Les fils de traction passent à travers du laiton (passage capillaire à la place des boursettes). L'alimentation de la laye se fait par porte-vent sur lequel se trouve un antiseousse à ressort. Les registres coulissants sont peaussés. Les trous de décharge dans les fonds de gravure sont systématiques (parfois plusieurs trous sur une gravure) ; ce qui signifie que les emprunts sont légion.*

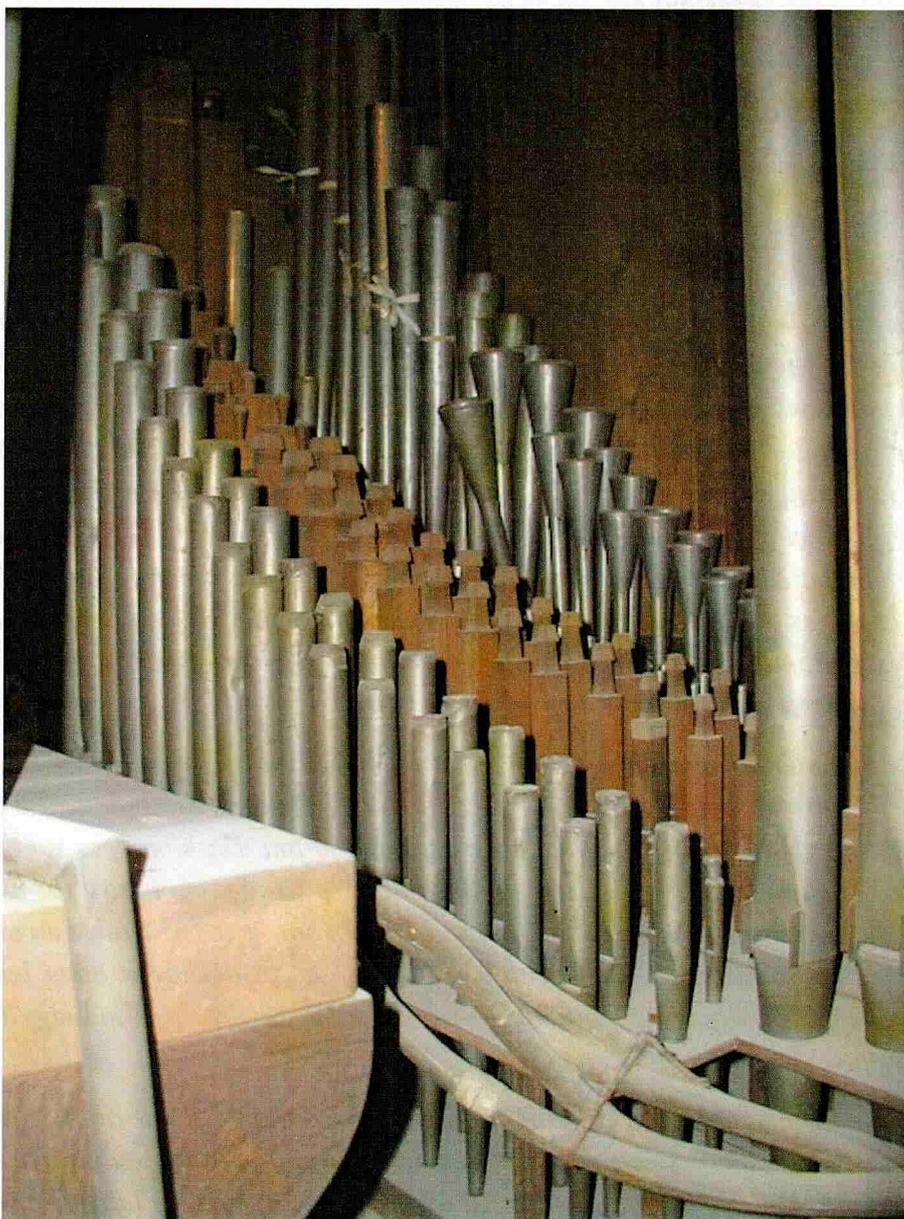
*Le moteur ventilateur est enfermé dans un caisson ; il est de marque « Parel » (fabriquant lyonnais du 20<sup>ème</sup> siècle. Pour atténuer son bruit, de la laine de verre a été « bourrée » dans ce caisson. Mais le moteur ventilateur aspire les particules de laines de verre qui se trouvent ainsi envoyées dans le sommier et la tuyauterie.*

*Le réservoir à deux plis alternés est en bon état de conservation. Les éclisses ne sont pas tapissées. Le porte vent de sortie du moteur et la boîte à rideau présentent quelques fuites.*

*Tous les tuyaux sont d'origine à l'exception du jeu de nazard (dont le timbre est principalisant). Encore que ce dernier jeu semble avoir été confectionné avec un ancien jeu de Viole 8 ou 4 pieds.*

*Les jeux de montre, prestant et doublette sont de facture identique : pieds et corps en alliage riche 75 ou 80%, coupe au ton, biseau relativement droit (60 ou 70°), petites dents obliques. La doublette provient d'un plein jeu.*

*Le bourdon 8 est entièrement en bois, les tampons font office de cheminée ; ils sont en sapin avec lèvres inférieure en chêne collée.*



Vue générale de la tuyauterie.

*Le nazard a été construit avec des tuyaux de Viole, bien que les dessus soient hétérogènes. Il semble que la division du 8 pieds puisse avoir sa place sur la chape. Les pieds sont en étoffe mais les corps sont en alliage 75% identique en aspect à celui des principaux.*

*Les 24 tuyaux du basson sont typique de la manière Daublaine-Callinet mais également de la manière Joseph Merklin: les anches à larme sont en plomb, recouvertes d'une peau. Elles sont*

*montées dans les noyaux à l'aide d'un axe en laiton. Le timbre qui en résulte est très « orchestral », bien dans la manière de l'orgue germanique. Il existe quelques jeux similaires en France :*

- *St. Laurent à Paris : J.Merklin 1861*
- *St. Germain à Rennes : J.Merklin 1867*
- *St. Jean à Lyon: J.Merklin 1875, reprise de Daublaine-Callinet*
- *St. Sulpice à Paris : basson de pédale, reprise de Daublaine-Callinet*

*Le hautbois, de forte taille, sonne largement. Il est également très original puisqu'il contient une reprise harmonique à partir de FA# 4 ; les dessus sont alors très timbrés et intenses.*

*Nous avons constaté les problèmes suivants :*

1. *La lèpre de l'étain existe sur plusieurs pieds de tuyaux, notamment ceux du nazard.*
2. *Les anches à larmes du basson, en plomb, sont presque toutes oxydées et tombent en poussière. Ceci explique les tuyaux muets. Mais, ce qui est plus grave, la poussière d'oxyde tombe sur les soupapes et provoque des pleurements et cornements.*
3. *La laine de verre posée autour du moteur est aspirée par ce dernier puis injectée dans le sommier et les tuyaux.*

### **3.3. Préconisations.**

L'orgue est en état de jeu et fonctionne assez correctement, mais l'état de l'instrument mériterait d'entreprendre des travaux plus approfondis, d'autant qu'il s'agit d'un instrument d'un haut intérêt patrimonial.

La simple présence de trous de décharge constitue un indice sur l'état interne du sommier, forcément très dégradé. Il va de soi que les travaux réalisés par Michel Jurine après 2002 ne pouvaient en aucun cas résoudre ce type de problèmes que seule une restauration approfondie permettrait de traiter : les propositions du devis se sont limitées à un nettoyage de la tuyauterie, une correction d'enchappage, un réglage mécanique et un accord général.

Dans l'état actuel, il pourrait être envisagé (si ce cela n'a pas été fait depuis, élément non vérifié lors de la visite) a minima une remise en état des anches du Basson vis-à-vis de l'oxydation, ce qui permettrait de remettre ce jeu en service. Michel Jurine serait tout à fait bien placé pour effectuer ce travail.

## 4. Orgue de l'église St François d'Assise



*Cliché EB 18/09/2002*

### 4.1. Jalons historiques, composition.

Selon Pierre Marie Guéritey, en 1870, la Paroisse acquiert son premier orgue. Sans doute d'occasion, il fut installé en janvier par M. Paracca, facteur d'orgues. Il comportait 10 jeux et demi

---

#### **Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

et fut placé en tribune. Mais le 30 septembre 1876, le Conseil de Fabrique décide l'acquisition pour 6000 F d'un nouvel orgue auprès de la Maison Joseph Merklin de Lyon.

Cet orgue est alors placé dans le chœur. En 1899, des stalles sont installées dans le chœur, ce qui entrainera la surélévation de l'orgue.

Composition actuelle :

Grand Orgue (56 n.)	Récit expressif (56 n.)	Pédale (30 n.)
Bourdon 16'	Flûte Harmonique 8'	<i>par emprunts</i>
Montre 8'	Bourdon 8'	Soubasse 16'
Bourdon 8'	Basson-Hautbois 8'	Bourdon 8'
Salicional 8'	Trompette 8'	
Prestant 4'	Voix Céleste 8'	
	Viole de Gambe 8'	
	Flûte Harmonique 4'	
GO/ped, Rec/ped, Rec/GO, Rec16/GO, Rec4/GO		
Expression Récit à bascule, An REC, Trémolo, Combinaison libre		

#### 4.2. Description.

Michel Jurine a établi un rapport descriptif très bien documenté de l'instrument (rapport non daté avec certitude mais peut-être du 4/11/2002 ou antérieur). Je reproduis ci-dessous les éléments de ce rapport.

##### *RAPPORT SUCCINCT SUR L'ORGUE DE L'EGLISE ST. FRANCOIS A ANNONAY.*

*L'orgue de l'église St. François à Annonay a été construit par le facteur d'orgues Joseph MERKLIN en 1889, comme l'attestent les étiquettes collées sur les 1° Do de la tuyauterie et les listes de travaux exécutés par la maison Merklin ; la liste publiée en 1893 porte l'indication :*

*« 1888 Paroisse d'Annonay grand orgue en chœur de 13 jeux, orgue à traction électrique ».*

*Cependant, Joseph Merklin avait construit un premier orgue pour l'église St. François en 1878. Ce premier instrument, à traction entièrement mécanique, devait se trouver sur l'une des deux tribunes du fond de la nef. Nous supposons que cet instrument a été vendu au moment de la pose du nouvel orgue en 1889.*

##### *L'ORGUE DE 1889.*

*C'était un instrument à traction électrique, système SCMOELE et MOLS, du nom des inventeurs William Ford Schmoele et Alexis Mols, ingénieurs à Anvers et dépositaires d'un brevet d'invention concernant la traction électrique appliquée aux orgues à tuyaux. Le brevet Schmoele et Mols porte le N° 143 960, il a été déposé le 15 juillet 1881 pour une durée de 15 années. La maison Merklin a acquis ce brevet en 1884; elle s'est fait une spécialité de la construction d'orgues à traction électrique.*

*Il est important de souligner que la traction électrique décrite dans le brevet et mise en œuvre par Joseph MERKLIN s'applique à des sommiers à registres coulissants et à gravures ! Ainsi, les*

*orgues à traction électriques construites par Joseph MERKLIN ont toujours été des instruments avec sommiers à gravures et registres coulissants. En revanche les successeurs lyonnais de Joseph : MERKLIN, à partir de 1905 seulement, ont construit des tractions électriques appliquées à des sommiers de type « Kegellade ».*

*Les sommiers à gravures construits pour la traction électrique présentent la particularité d'avoir des layes très hautes car elles contiennent les commandes de notes. Ces commandes de notes sont constituées d'un soufflet cunéiforme dont l'écrasement est commandé par un train de soupapes piloté par un électroaimant ; le tout vissé sur le fond de laye. Les commandes de jeux prennent place de part et d'autre des sommiers; elles sont constituées de deux énormes soufflets cunéiformes (un pour l'ouverture, l'autre pour la fermeture) alimentés par une sorte de sommier à soupapes avec laye volumineuse. L'ensemble est tout à fait caractéristique de Joseph MERKLIN et de son application du brevet Schmoele-Mols.*

*Tous ces éléments se trouvent dans le buffet d'orgue de St. François.*



Vue générale de la tuyauterie de grand orgue (Cliché EB 2002).

*En arrière de la façade prennent place :*

- *Un sommier diatonique de grand orgue et de 6 chapes comprenant les jeux suivants :*

*Montre 8 / Bourdon 16 sauf les 27 premiers tuyaux/ Salicional 8 / Prestant 4 / Bourdon 8 / une 6° chape qui avait une trompette 8 aujourd'hui disparue.*

## **Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

- *Un sommier diatonique de récit, enfermé dans un boîte expressive, comprenant 6 chapes et un flanc, soit 7 jeux :*

*Céleste 8 / Flûte harmonique 8 / Viole de gambe 8 / Flûte octaviante 4 / Bourdon 8 / Trompette 8 / Basson-Hautbois 8.*

*Deux sommiers de pédale encadrent le sommier de grand orgue :*

*Un sommier de 14 notes coté C et un sommier de 13 notes coté # ; deux chapes qui portent 27 tuyaux de bourdon 16 communs au grand orgue et à la pédale et 27 tuyaux de bourdon 8 probablement communs au grand orgue et à la pédale (à vérifier)*

*Sous les sommiers se trouve un réservoir à 2 plis alternés.*

*Les soufflets de commande de jeux portent des étiquettes (deux polices de caractères : celle de Joseph Merklin, l'autre plus récente) ; ceci permet d'identifier la composition d'origine :*

- *Grand orgue : Bourdon 16 / Montre 8 / Bourdon 8 / Salicional 8 / Prestant 4 / Trompette 8.*
- *Récit expressif : Flûte harmonique 8 / Flûte octaviante 4 / Gambe 8 / Céleste 8 / Trompette 8 / Basson-Hautbois 8 / Voix humaine 8.*



Tuyauterie du récit (cliché EB 05/2019)

- *Pédale 27 notes: Soubasse 16 / Bourdon 8 (jeux probablement communs avec le grand orgue). Les modifications des commandes de jeux font apparaître les modifications apportées ; ainsi les*

*trois jeux à anches du récit se trouvaient en arrière du sommier (contre le mur du fond) ce qui laisse supposer l'existence d'un passage d'accord entre le mur du fond du chœur et l'arrière du buffet d'orgues. Le buffet a probablement été modifié et plaqué contre le mur, obligeant ainsi le facteur d'orgues à redisposer les jeux sur le sommier de récit (les jeux d'anches ont pris place en avant du sommier pour devenir accessibles à l'accord).*

*Pour l'instant, il nous est impossible de dire qui a réalisé ces transformations et à quelle période elles ont été effectuées. Il est cependant probable qu'elles ont été le fait du facteur Théodore KUHN lorsque celui-ci a remplacé la traction électrique initiale par une traction purement pneumatique. [Peut-être lors de la surélévation de l'orgue en 1899, ndlr].*

### *LES MODIFICATION DE TH. KUHN.*

*Théodore KUHN était un facteur d'orgues suisse installé à Zurich. En 1905, il acheta la manufacture d'orgues lyonnaise Charles MICHEL-MERKLIN qui était, elle-même, la succession de Joseph MERKLIN à Lyon (M. Charles MICHEL était le gendre et le successeur de Merklin à Lyon).*

*Théodore KUHN resta propriétaire de la maison MERKLIN de Lyon jusqu'en 1926. Il imposa aux ateliers lyonnais ses méthodes et ses technologies : tuyauterie industrielle, bourdon sans aplatissage, traction pneumatique, sommier à membranes de type Witsig, configuration des consoles, etc. C'est ainsi que la tradition de Joseph MERKLIN disparut progressivement .....*



La console Kuhn (Cliché EB 09/2002).

---

### **Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

*A St. François, Th. Kuhn réalisa les opérations suivantes :*

- *Dépose de la traction électrique, du câblage et de la console Merklin.*
- *Recul du buffet (probablement) contre le mur du fond du chœur et nouvelle disposition des jeux du récit sur le sommier pour pouvoir accorder les anches par le plancher qui sépare les sommiers de grand orgue et de récit*
- *Probable remplacement de la voix humaine par un bourdon au récit dépose et disparition de la trompette de grand orgue*
- *Installation d'une traction pneumatique de type Kuhn avec oreillers de commande pour les notes et les jeux (double étage de commande pour les notes), les oreillers faisant fonctionner le train de soupape de vidange des soufflet cunéiforme dans les layes. Nous pensons que seuls les bobinages ont été déposés .... A vérifier.*
- *Pose d'une console pneumatique Kuhn, tout à fait caractéristique de sa manière : bras de claviers chantournés, tirants de jeux par accroche, etc. Cette console d'un modèle standard comprend 5 jeux au grand orgue, 7 jeux au récit et 2 jeux à la pédale.*
- *Pose d'un appareillage pneumatique de dédoublement pour la pédale dans le soubassement du buffet permettant d'avoir le bourdon 8 de pédale comme une extension du bourdon 16. Fourniture de 15 tuyaux correspondant (caractéristique de la manière Kuhn) pour passer à 30 notes.*
- *Modification de l'harmonie des bourdons par retournement des lèvres supérieures (modification réversible)*

*Nous n'avons pas pu examiner la tuyauterie du récit.*

#### **CONCLUSION.**

*Cet instrument est tout à fait intéressant, les éléments MERKLIN sont de grande qualité de fabrication (sommiers, réservoir, tuyauterie et infrastructure) et imposent le respect. Les éléments Kuhn (traction pneumatique, console, modification jeux) sont en revanche discutables et diffèrent trop de la manière de Joseph MERKLIN.*

*Nous pensons que cet instrument pourrait être remis en fonction afin d'évaluer ses qualités sonores ; pour notre part, nous sommes persuadés du caractère homogène et de la haute qualité sonore de l'ensemble.*

*Jurine Michel Facteur d'orgues.*

#### **4.3. Suite à donner.**

Cet orgue est aujourd'hui injouable. Néanmoins on ne peut que souscrire à l'analyse et aux conclusions formulées par Michel Jurine.

Il importe donc de respecter cet instrument et de le conserver, qu'il soit jouable ou non.

Il m'apparaît par ailleurs utile de réécrire ce que j'avais noté dans mon rapport de visite du 12 septembre 2002 :

*L'instrument est actuellement en état de jeu très précaire, à ce titre il n'est plus utilisé pour le culte, un appareil électronique de marque Rogers le remplace dans cette fonction. Il semble que la désaffectation dont souffre cet instrument résulte du manque de fiabilité de la traction des notes et des jeux, du peu de performance de ce mode de traction, et par ailleurs d'une portée sonore relativement faible au sein d'un édifice assez spacieux, l'instrument possédant un nombre de jeux assez limité et se trouvant relativement éloigné des fidèles en raison de sa localisation au fond du chœur.*

*Pourtant à l'écoute de ce que l'instrument a encore accepté de livrer, il apparaît que cet orgue ne semble pas si faible que ce que l'on voudrait croire et en tout état de cause, ses sonorités sont représentatives de l'orgue originel bien conservé pour la partie tuyauterie et d'une qualité d'harmonie très respectable.*

Cette remarque sur l'harmonie va dans le sens de ce que Michel Jurine exprime :

*« ...Nous sommes persuadés du caractère homogène et de la haute qualité sonore de l'ensemble... »*

Il convient donc de se garder d'un jugement négatif sur le potentiel sonore de cet instrument.

*A cet égard cet instrument vient s'ajouter à ceux de St-Joseph et Notre Dame (orgue de tribune) pour illustrer l'esthétique de la seconde moitié du 19ème siècle, plus particulièrement à sa transition romantique-symphonique.*

*La restauration de cet orgue est également à évaluer en terme d'ordre avec l'hypothèse de la construction d'un orgue neuf dans cette même église. Construire un orgue neuf n'impliquerait pas pour autant de supprimer cet instrument qui peut y être maintenu en qualité d'orgue de chœur. Les tribunes placées en fond de nef seraient tout-à-fait à même d'accueillir un nouvel instrument, n'impliquant pas la disparition prématurée de l'orgue du chœur dont en définitive, la valeur patrimoniale pourrait s'imposer au fil du temps, en dépit d'un système de traction qui tend à relativiser son intérêt et son rôle face aux orgues des autres églises de la ville.*

...

*Même si dans l'état actuel des esprits l'orgue de St-François n'offre pas de perspectives motivantes par comparaison avec les autres instruments de la ville, il me semble néanmoins que, doté d'une traction fiable et sous réserve que la tuyauterie soit dépoussiérée, cet orgue serait de nature à nous réserver des surprises suffisamment significatives pour conduire à reconsidérer une position défavorable a priori quant à une exploitation culturelle ou culturelle de cet instrument.*

*C'est pourquoi, quel que soit l'avenir qui puisse lui être réservé, j'invite à adopter une position prudente et de conservation à l'égard de cet orgue dont l'intérêt pourrait un jour être mieux reconnu, même si l'on peut admettre que dans son état actuel de fonctionnement, cet intérêt n'atteint pas le niveau de celui qu'il convient de réserver aux instruments de Notre-Dame et de St-Joseph.*

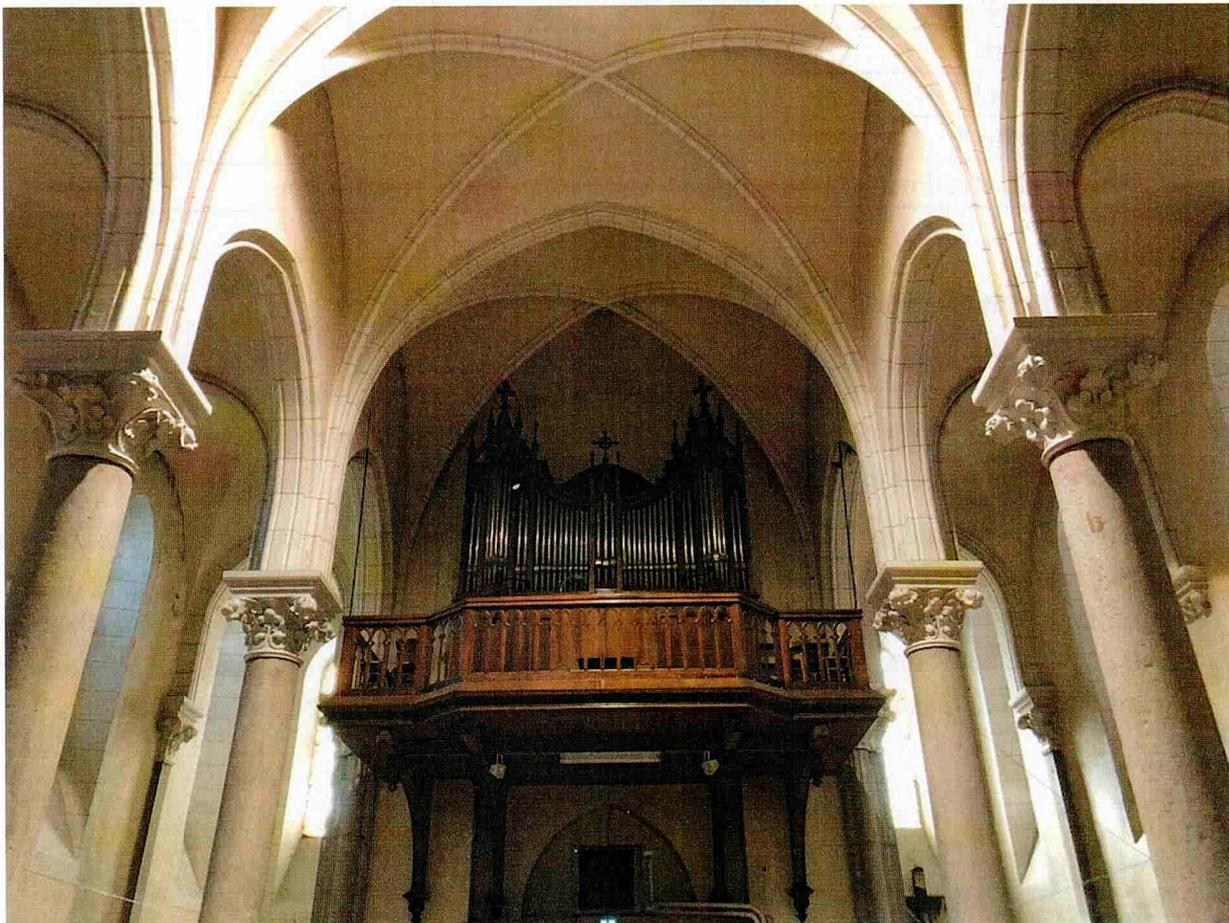
Il est difficile d'établir un constat sanitaire détaillé, mais il semble que les éléments essentiels de l'instrument sont en bons état de conservation : sommiers, tuyauterie, buffet, réservoirs. Il est

difficile de se prononcer sur le reste et notamment les éléments pneumatiques. En revanche mon examen de 2019 m'a conduit à constater une attaque active importante par les xylophages des pièces en résineux et en particulier les portevent et tuyaux de bois.

Compte tenu des technologies employées, à la différence des autres instruments visités, une remise en état même sommaire et suffisamment fiable ou durable serait difficile à réaliser. Seul un grand relevage ou une restauration approfondie permettraient de rétablir un mode de jeu acceptable pour cet orgue.

Ma préconisation est donc de recommander un traitement antiparasitaire de cet orgue pour préserver les pièces en bois de résineux.

## 5. Orgue de l'église St-Joseph Du Cance



### 5.1. Jalons historiques, composition.

L'orgue de tribune de l'église St-Joseph du Cance d'Annonay est l'œuvre des Ets Michel Merklin de Lyon. Sa construction remonte à 1898. Il est situé en tribune en fond de nef. La partie instrumentale est disposée en profondeur et occupe une salle du clocher.

Cet orgue est n'est pas protégé au titre des monuments historiques.

L'instrument se trouve conservé dans son état d'origine. Il comporte 19 jeux dont 18 réels. Une machine pneumatique agit au Grand orgue. Le récit est expressif, ainsi que les jeux d'anche du Grand orgue qui disposent de leur propre boîte expressive. Il en résulte une grande plage d'amplitude de l'expression, par le contrôle séparé au moyen des deux bascules d'expression à la console.

Composition des jeux de l'instrument :

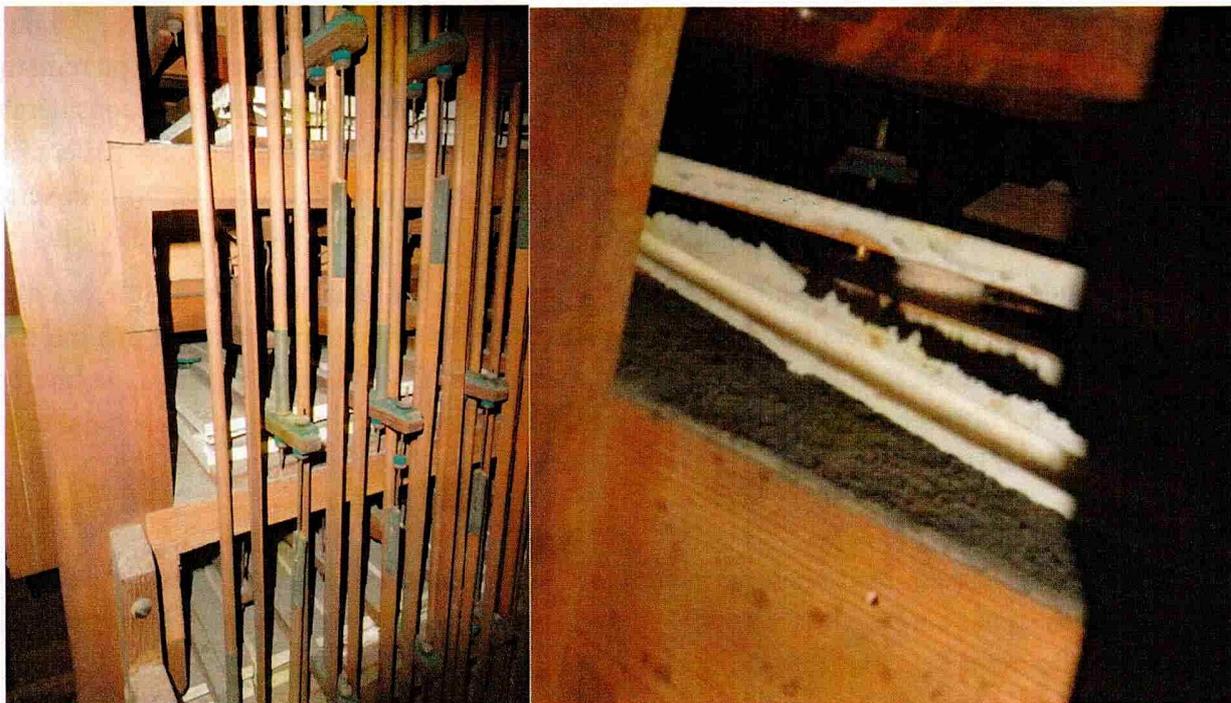
<b>Grand Orgue (56 n.)</b>	<b>Récit expressif (56 n.)</b>	<b>Pédale (30 n.)</b>
Bourdon 16'	Flûte trav. 8'	Soubasse 16 (du GO)
Montre 8'	Nachthorn 8'	
Flûte Harmonique 8'	Gambe 8'	
Salicional 8'	Voix Céleste 8'	
Bourdon 8'	Flûte octavante 4'	
Prestant 4'	Octavin 2'	
Fourniture	Trompette 8'	
Basson 16'	Clairon 4'	
Trompette 8	Basson-Hautbois 8'	
GO/Ped, Rec/Ped/, GO/Rec, Expr, An GO, An Rec, Trémolo Rec.		

## 5.2. Constat d'état succinct.

J'écrivais en 2002 que l'instrument était en état de jeu plutôt correct, mais qu'il était empoussiéré et fatigué, 18 années supplémentaires n'ont rien arrangé. La mécanique des notes de Grand orgue, compte tenu de la présence d'une machine pneumatique, était souple à jouer, bien plus confortable par comparaison que celle de l'orgue de tribune de Notre-Dame.

Néanmoins, et même si l'orgue est encore jouable, l'état sanitaire de cet instrument est fortement dégradé. On note une attaque active de xylophages.

Par ailleurs la machine pneumatique est en piteux état, les peaux des soufflets Barker sont en grande partie détruites, ce qui explique le nombre de notes muettes ou tirant mal au grand orgue. C'est le point le plus notable en matière de dégradation pour l'aspect fonctionnement.



*État des peaux des soufflets de la machine Barker.*

Par ailleurs on constate des affaissements de tuyauterie au niveau des pointes d'anches, il en résulte que certains résonateurs se sont couchés sur les tuyaux voisins. Cette situation se produit au niveau des jeux d'anches des deux plans sonores.



État des jeux d'anches au niveau des jeux de Basson 16, Trompette 8 et Clairon 4.

---

**Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.

L'alimentation est encore opérationnelle et les soufflets se lèvent. Lors de la visite, j'ai pu régler les hauteurs des tables en agissant sur le réglage du régulateur. Mais surtout, j'ai pu remarquer le niveau de bruit anormalement élevé de la turbine, résultant d'une absence considérable de lubrification au niveau des paliers de type hydrodynamiques. En graissant ces paliers, il a été possible de corriger cette situation et de réduire considérablement le niveau de bruit et surtout de sécuriser le fonctionnement de la turbine.

Le monde sonore Merklin est nettement reconnaissable car l'harmonie ne semble pas avoir été modifiée. A cet égard, cet instrument constitue un instrument de complément très intéressant à celui de l'orgue de tribune de Notre Dame, permettant de différencier dans un même courant musical, les différences entre idéaux sonores au sein des deux grandes maisons qui ont dominé le marché de la facture d'orgues en France vers la fin du 19ème siècle.

Une restauration de cet instrument serait nécessaire.

Un entretien de cet instrument un peu approfondi devrait permettre de mettre en attente pour quelques années une telle échéance et permettre d'assurer des cours et des manifestations culturelles dans des conditions honorables.

### 5.3. Mesures à envisager.

L'esthétique de l'instrument a été préservée dans de bonnes conditions, l'orgue est représentatif du savoir-faire de Michel Merklin et présente, par double boîte expressive, une spécificité très intéressante. La partie instrumentale de l'orgue et le buffet sont construits dans une tradition de belle qualité de facture tant dans la mise en œuvre que dans les matériaux. Le buffet est en chêne.

La qualité de conservation (au sens archéologique du terme) de cet orgue est excellente en dépit d'un état sanitaire très dégradé. Elle le restera à condition de prendre, comme pour l'orgue de François d'Assise, des mesures conservatoires vis-à-vis des xylophages qui attaquent les parties en résineux ou en hêtre.

J'écrivais en 2002 que tous ces éléments me conduisaient à estimer qu'une protection de cet instrument au titre des monuments historiques serait justifiée pour cet orgue. Cette mesure pourrait être étudiée et instruite préalablement à une restauration respectueuse de l'instrument. Elle suppose l'établissement d'un dossier de protection effectué par le technicien-conseil sous réserve que la Ville d'Annonay prenne l'initiative de faire lancer cette procédure.

Ces propos restent d'actualité et il appartient toujours à la Municipalité de s'exprimer sur cette proposition de protection et de donner son accord par délibération de conseil municipal.

A cette fin, il convient que la commune d'Annonay prenne l'attache de la CRMH de façon à solliciter l'étude d'une mesure de protection de l'instrument au titre des monuments historiques.

## 6. Conclusion générale.

### 6.1. Constat des besoins, types d'interventions à prévoir.

La commune d'Annonay est riche d'un patrimoine organistique de qualité qui jouit d'une belle variété si l'on ajoute aux quatre instruments visités l'orgue du temple qui vient compléter la palette des styles des autres instruments.

Le point faible est que, mis à part le cas de l'orgue de chœur de l'église Notre Dame, l'état des trois orgues visités est très dégradé puisque les instruments ne sont actuellement presque plus jouables pour ne pas dire injouables. Tous nécessitent une restauration approfondie.

Si l'on cumulait les coûts d'opération de restauration de ces quatre instruments, le montant total dépasserait largement le million d'euros.

Au vu d'une telle somme il est donc nécessaire d'agir graduellement, sans doute sur plusieurs mandatures, donc à long terme.

Il est donc nécessaire de proposer des priorités d'intervention.

Ces interventions sont de trois ordres :

Interventions limitées, permettant notamment de garantir la conservation des instruments au sens sanitaire : il s'agit notamment des opérations de traitement contre les xylophages qui concernent plus particulièrement les deux orgues de St-François d'Assise et de St-Joseph du Cance

Interventions minimales, permettant d'améliorer sans grandes dépenses l'état de jeu des instruments : il s'agit notamment de deux opérations qui concernent les deux orgues de Notre Dame et de St-Joseph du Cance :

Remplacement de la turbine et du régulateur pour l'orgue de tribune de Notre Dame

Remise en peaux des soufflets de la machine Barker et réparation de tuyaux d'anches affaîssés.

Intervention de grade ampleur consistant en des restaurations approfondies. Ces trois instruments nécessitent ce type d'intervention.

### 6.2. Définition de priorités d'intervention.

#### 6.2.1. Mesures limitées ou conservatoires.

Les mesures de conservations devraient être prises prioritairement pour garantir une conservation à long terme d'un instrument, même si cet instrument reste injouable.

Pour l'orgue de St-Joseph du Cance, le traitement de parties attaquées pourrait avantageusement se cumuler avec la remise en peaux de la machine Barker, ce qui apporterait des conditions de jeu nettement améliorées.

Une demande de devis auprès de facteurs locaux pourrait permettre de sélectionner des facteurs d'orgues sans faire de procédure formalisée car dans tous les cas, les montant de travaux resteront très largement inférieurs au seuil de 40 000 euros HT.

Ce serait à mon sens, la première chose à faire parallèlement à une demande de protection de cet instrument.

#### 6.2.2. Restauration approfondie.

A l'évidence, par comparaison avec la nature la qualité et l'état respectifs des autres orgues de la ville, la restauration de l'orgue de tribune de l'église Notre Dame s'impose comme première opération de grande ampleur à envisager dans le cadre d'une réhabilitation générale du parc organistique de la commune d'Annonay.

Cet orgue sera alors l'un des instruments privilégiés sur lequel une pédagogie pourra être développée, basée sur une approche différenciée des styles en fonction des orgues, dans ce cas tout particulièrement sur les répertoires romantiques et symphoniques, en bonne complémentarité avec l'orgue du Temple, de facture récente (orgue de Jean-François Loriaut construit en 1985-86), tourné vers le répertoire baroque et en bon état général.

En effet en matière d'orgue, une pédagogie de qualité ne peut se concevoir sur un modèle standard d'instrument et doit par nécessité s'appuyer sur quelques instruments différenciés en style pour permettre d'aborder avec succès les problèmes distincts tant de technique de toucher que d'apprentissage sonore qu'exigent des répertoires aussi distincts que ceux de l'école symphonique et de l'école classique.

L'engagement d'une opération comme celle-ci ne peut se décider sans une phase d'études et une programmation sur au moins une année ultérieure.

La première phase de cette opération consisterait donc à réaliser une étude préalable à la restauration de cet instrument d'Aristide Cavaillé-Coll. Une telle étude pourrait être cofinancée par les services de la DRAC CRMH de Lyon.

## 7. Diffusion.

DRAC, MCC :

Régis Vermorel, CMH, [regis.vermorel@culture.gouv.fr](mailto:regis.vermorel@culture.gouv.fr)

Anne Séjourné, MCC BPMI, [anne.sejourne@culture.gouv.fr](mailto:anne.sejourne@culture.gouv.fr)

Ville d'Annonay :

Nadine Basini, [nadine.basini@annonayrhoneagglo.fr](mailto:nadine.basini@annonayrhoneagglo.fr)

Denis Bouffin, [denis.bouffin@annonayrhoneagglo.fr](mailto:denis.bouffin@annonayrhoneagglo.fr)

Eric Brottier.

29 avril 2020.

---

**Eric Brottier**

N° SIRET 330602400 00021 Code APE 7112B

Membre d'une Association de gestion agréée, les honoraires par chèque sont acceptés.